

## AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

### Détecteurs installés pour commander de l'équipement d'éclairage d'urgence :

Si les dispositifs décrits aux présentes commandent de l'équipement d'éclairage et d'alimentation d'urgence, il faut suivre les directives qui suivent. Dans de tels cas, leur température nominale doit se limiter à 25 °C. De plus, on doit alors leur apposer l'étiquette « Emergency Circuits » (fournie) à l'avant.

### IMPORTANTES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lorsqu'on emploie de l'équipement électrique, il faut toujours prendre des précautions de base, comme les suivantes :

- a) **LIRE ET RESPECTER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
- b) NE PAS utiliser les dispositifs à l'extérieur.
- c) NE PAS installer les dispositifs près de radiateurs électriques ou au gaz.
- d) Installer les dispositifs à des endroits et des hauteurs d'où ils ne pourront facilement être manipulés par du personnel non autorisé.
- e) NE PAS utiliser de l'équipement accessoire non recommandé par le fabricant.
- f) NE PAS employer les dispositifs pour des usages autres que ceux pour lesquels ils sont conçus.

### CONSERVER LES PRÉSENTS DIRECTIVES

Tous les travaux de maintenance doivent être effectués par du personnel qualifié. Si des circuits d'urgence sont alimentés ou commandés depuis un panneau donné, celui-ci doit tirer son courant d'une unité d'alimentation sans coupure, d'une génératrice ou d'une autre source pouvant continuer de fonctionner en cas de panne.

## Plafonniers-détecteurs d'inoccupation à tension régulière

### Conformité à la norme CCR 20

Aucune charge minimale prescrite

### DIRECTIVES

<b>Valeurs nominales :</b> 6A-6AX 250V    720-1440 W/VA 120-240 50Hz			
120 V 60 Hz	8 A, électronique ballast	277 V 60 Hz	5 A, électronique ballast
	800 W/VA, tungstène, ballast		1200 VA, ballast
	1/4 ch		1/3 ch

### MODÈLES

N° de cat.	Description	Plage de tensions	Consommation	Couverture	Emplacements suggérés
O4C10-MDW	Multitechnologique, à deux voies	120-277V, 50/60 Hz	Entre 30 et 60 A	95m <sup>2</sup>	Au centre d'une pièce/aire, hauteur de 8 à 12 pi (2,4 à 3,7 m)
O4C15-IDW	Longue portée	120-277V, 50/60 Hz	Entre 30 et 60 A	140m <sup>2</sup>	Au centre d'une pièce/aire, hauteur de 8 à 12 pi (2,4 à 3,7 m)
O4C20-MDW	Multitechnologique, à deux voies	120-277V, 50/60 Hz	Entre 30 et 60 A	185m <sup>2</sup>	Au centre d'une pièce/aire, hauteur de 8 à 12 pi (2,4 à 3,7 m)

### OUTILS REQUIS

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Tournevis à petite lame

- Dénudeur
- Coupe-fil

### PIÈCES COMPRISES

- Un détecteur (1)
- Une lentille à portée moyenne (1)
- Une plaque de fixation de 4 po2 (25,8 cm2) (1)
- Une étiquette pour circuits d'urgence (1)
- Un connecteur à basse tension (1)
- Un obturateur perforé de 360° (1)
- Deux vis n° 6-32 de 1 1/2 po (3,8 cm) (2)
- Un demi-obturateur (1)
- Un tube d'isolation (1)

### DESCRIPTION

Ces détecteurs à tension régulière contrôlent une aire donnée afin de déterminer si elle est inoccupée. Les utilisateurs allument les luminaires manuellement en appuyant sur un levier à contact momentané (basse tension), mais ce sont les détecteurs qui les éteignent ensuite automatiquement quand l'aire se vide et le délai prescrit s'est écoulé. Ils analysent aussi continuellement les conditions ambiantes et adaptent leurs réglages en conséquence. Employant la toute dernière technologie à microprocesseurs, ils rectifient en effet leur comportement en fonction des circonstances changeantes, ce qui a pour effet d'optimiser continuellement leur rendement. En combinant les modes de détection à ultrasons (effet de décalage Doppler), d'une sensibilité maximale, et à infrarouge, moins sensible aux déclenchements importuns, ces dispositifs constituent un des meilleurs choix sur le marché.

### INSTALLATION

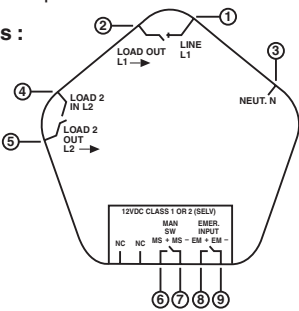
REMARQUE : cocher les cases  une fois les étapes complétées.

#### Étape 1

**AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et S'ASSURER que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation!

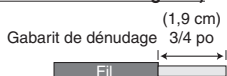
#### Étape 2 Désignation des fils :

1. Ligne (actif, L1)
2. Charge (L1) →
3. Neutre (N)
4. Charge (L2)
5. Charge (L2) →
6. Commutation manuelle (+)
7. Commutation manuelle (-)
8. Circuits d'urgence (+)
9. Circuits d'urgence (-)



#### Étape 3 Préparation et raccordement des fils :

- S'assurer que les brins des fils de la boîte de raccordement sont bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte de raccordement de la manière illustrée.
- Effectuer le câblage conformément à ce qui suit :
  - Fils de ligne, de neutre et de charge (cuivre)  
Calibre : 12 à 18 AWG (3,3 à 0,75 mm<sup>2</sup>)  
Couple : 20 lb-po (23 kgf-cm).
  - Fils de commande (commutation manuelle et circuits d'urgence)  
Calibre : 16 à 26 AWG (4,0 à 0,12 mm<sup>2</sup>)  
Couple : 2,5 lb-po (2,88 kgf-cm).

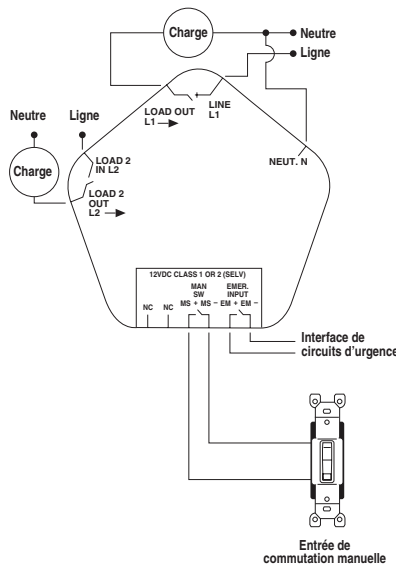


#### Étape 4 Installation du détecteur :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

1. Insérer les fils dans les bornes appropriées. Se servir d'un tournevis pour les serrer et assujettir les fils.
    - a) Relier le fil de ligne à la borne de ligne.
    - b) Relier le fil de neutre à la borne de neutre.
    - c) Relier les fils de charge aux bornes de charge. **REMARQUE :** les deux fils de charge DOIVENT être alimentés sur la même phase.
    - d) Relier l'entrée de commutation manuelle et l'interface des circuits d'urgence aux bornes MS et EM, respectivement.
- REMARQUE :** les fils de commutation manuelle et de circuits d'urgence étant de classe 2, il faut utiliser le tube fourni pour les isoler à l'intérieur de la boîte de raccordement.
- REMARQUE :** les fils doivent être insérés par le haut dans les trous prévus à cette fin, puis serrés au moyen de la rondelle sur les bornes.

#### SCHÉMA DE CÂBLAGE

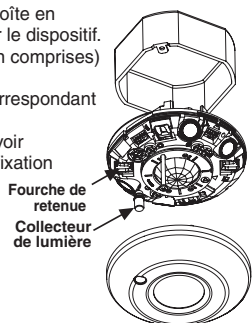


#### Fixation du détecteur sur la boîte de raccordement

En présence d'une boîte octogonale de 4 po (10,2 cm) profonde de 2,125 po (5,4 cm), se reporter à la **Figure 1**.

- Insérer les fils d'alimentation dans la boîte en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Visser partiellement deux vis 8-32 (non comprises) dans les trous de fixation de la boîte.
- Sortir les deux fourches de retenue correspondant aux positions des deux vis.
- Aligner le détecteur de manière à pouvoir l'insérer sur les vis, entre les trous de fixation de la boîte.
- Rentrer les fourches de retenue.
- Serrer fermement les vis.

Figure 1

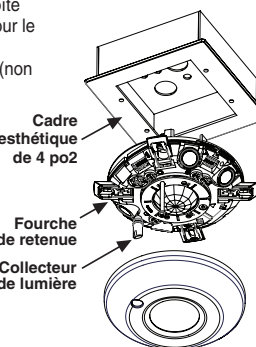


#### Fixation du détecteur sur une boîte de raccordement munie d'un cadre

En présence d'une boîte carrée de 4 po (10,2 cm) profonde de 1,5 po (3,8 cm), se reporter à la **Figure 2**.

- S'assurer que le collier d'entrée de câble/conduit est dans un coin de la boîte.
- Insérer les fils d'alimentation dans la boîte en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Installer un cadre pour deux dispositifs (non compris) sur la boîte.
- Visser partiellement les deux vis 6-32 fournies dans les trous de fixation de la boîte.
- Sortir les deux fourches de retenue correspondant aux positions des deux vis.
- Aligner le détecteur de manière à pouvoir l'insérer sur les vis, entre les trous de fixation de la boîte.
- Rentrer les fourches de retenue.
- Serrer fermement les vis.

Figure 2



### FONCTIONNEMENT

Ce sont les utilisateurs qui doivent appuyer sur un interrupteur pour allumer les lumières. Le détecteur les éteint quand son aire se vide et le délai prescrit s'est écoulé.

- **Délai d'extinction :** le détecteur est conçu pour éteindre ses charges quand aucun mouvement n'est détecté pendant un délai choisi. Ce délai peut être réglé au niveau du cadran noir.
  - **Délai de passage :** cette fonction est utile dans les pièces où on ne fait que passer. Quand on la choisit, le détecteur fonctionne de la façon suivante. Les utilisateurs qui entrent doivent allumer les lumières au moyen de l'interrupteur. S'ils partent avant le délai de passage par défaut (2,5 minutes), les lumières s'éteignent tout de suite. Cependant, si une présence est encore détectée après ce laps de temps, le détecteur se remet à fonctionner normalement.
  - **Réinitialisation :** fonction permettant de remettre les réglages d'adaptation aux valeurs par défaut.
  - **Interrupteur de commutation manuelle :** interrupteur à levier, à basse tension et à contacts momentanés permettant de commander manuellement l'éclairage. Lorsqu'on l'actionne, le compte à rebours d'extinction repart à zéro.
  - **Interface des circuits d'urgence :** cette entrée est prévue pour les systèmes d'immotique (automatisation des fonctions d'un immeuble) ou d'autres dispositifs de fermeture de contact conçus pour forcer l'allumage des lumières en cas d'urgence. (Les lumières ne s'éteignent ensuite que quand le signal d'alarme est arrêté.)
  - **Mise sous tension manuelle :** les occupants d'une pièce doivent appuyer sur l'interrupteur pour mettre les charges sous tension. Si le seul dispositif d'entrée est un détecteur, les charges se mettent automatiquement hors tension une fois le délai d'extinction écoulé. Ensuite, si des mouvements sont détectés dans un intervalle de 30 secondes, les charges sont automatiquement remises sous tension. Après la fin de cet intervalle, il faut à nouveau employer l'interrupteur pour les mettre sous tension manuellement.
- Modes de fonctionnement :** réglable au moyen des sélecteurs du groupe « B ».
- Mode forcé :** les deux charges sont prioritairement mises sous ou hors tension. Se reporter au **tableau 2** pour connaître le réglage des sélecteurs.
1. S'assurer que le circuit est sous tension.
  2. Retirer le couvercle avant.
  3. Trouver le 1er sélecteur du groupe B (B1), qui devrait être à la position OFF (mode normal) par défaut.
  4. Pour passer en mode forcé, il faut le mettre à ON.

**État forcé :** état dans lequel les charges seront mises en mode forcé. Se reporter

## AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Les détecteurs doivent être fixés à des surfaces exemptes de vibrations.
- Ne pas effectuer de terminaisons au moyen de fils de type informatique, comme ceux de catégorie 5/5e.
- Les détecteurs ne peuvent être installés à moins de trois mètres les uns des autres.
- Les détecteurs doivent être installés à une distance d'au moins deux mètres des bouches d'aération, des appareils de traitement de l'air et des surfaces réfléchissantes (fenêtres/miroirs).

### REMARQUE

- Ne pas toucher la surface des lentilles. Les surfaces externes peuvent être essuyées au moyen d'un chiffon humide seulement.
- **Températures de fonctionnement :** 32° to 104°F (0° to 40°C)
- Compatibilité avec les ballasts électroniques et magnétiques, les transformateurs électroniques et magnétiques à basse tension, les lampes à incandescence et les ventilateurs.

### RÉGLAGES

#### Réglages par défaut :

Les cadrans sont mis en usine aux positions recommandées (**se reporter à la figure 3 et au tableau 1**). Mis à part le A3 et A4, tous les sélecteurs sont à la position OFF (**tableau 2**).

#### Figure 3 - Réglages

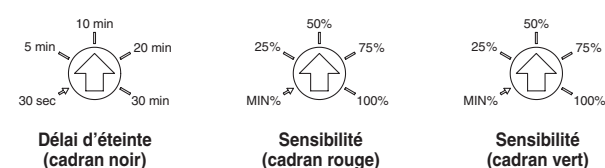


TABLEAU 1 : RÉGLAGES DES CADRANS				
Couleur	Symbole	Fonctions	Réglages	Réglages par défaut
Vert		Réglage de la portée du capteur à ultrasons	Réglage de la portée Extrême gauche = min. Extrême droite = max.	50%
Rouge		Réglage de la portée du capteur à infrarouge	Réglage de la portée Extrême gauche = min. Extrême droite = max.	75%
Noir		Délai d'extinction	Extrême gauche = min. (30 s) Extrême droite = max. (30 min.)	50% (10 min)

TABLEAU 2 : RÉGLAGE DES SÉLECTEURS				
SÉLECTEUR	FONCTIONS	RÉGLAGES		
		OFF	ON	
A1	Mono/multitechnologique	Multitechnologique	Monotechnologique	
A2	IR/US	Infrarouge	Ultrasons	
A3	Mode manuel	Autoréglage activé	Autoréglage désactivé	
A4	Mode de passage	Mode de passage activé	Mode de passage désactivé	
		Groupe B	OFF	ON
B1	Mode forcé	Normal	Commande prioritaire activée (B2)	
B2	État forcé	Commande prioritaire désactivée	Commande prioritaire activée	
B3	Mode de vérification	Désactivé	Activé (OFF → ON)	
B4	État des témoins	Témoins activés	Témoins désactivés	
B5	Réinitialisation	OFF → ON → OFF		

### AUTORÉGLAGES (ADAPTATION)

Les dispositifs de cette gamme analysent continuellement les paramètres environnants et modifient leurs réglages de manière à maximiser la détection de mouvements tout en minimisant l'effet de divers parasites (brouillage électrique, courants d'air, variations de température, etc.).

#### Fonctionnement

Quand le détecteur est installé, le délai d'extinction correspond à la valeur réglée. Ce délai varie ensuite en fonction des conditions présentes dans la pièce contrôlée. Les nouveaux réglages peuvent être réinitialisés en faisant passer le sélecteur B3 de OFF à ON à OFF encore.

#### Apprentissage des circonstances ambiantes – délai d'extinction

Le détecteur modifie automatiquement le délai d'extinction en fonction des habitudes des occupants. Le délai diminue si l'aire contrôlée reste vide pendant de longues périodes, ce qui permet d'économiser de l'énergie. Il augmente si des conditions de mise hors tension intempestive sont détectées.

#### Apprentissage des circonstances ambiantes

Ce type de détecteur « apprend » le profil d'occupation quotidien de sa pièce, et ce, pendant une période de sept jours. Il ajuste ensuite sa sensibilité pour éviter les mises sous tension non voulues durant les périodes normales d'inoccupation.

### TÉMOIN À DEL

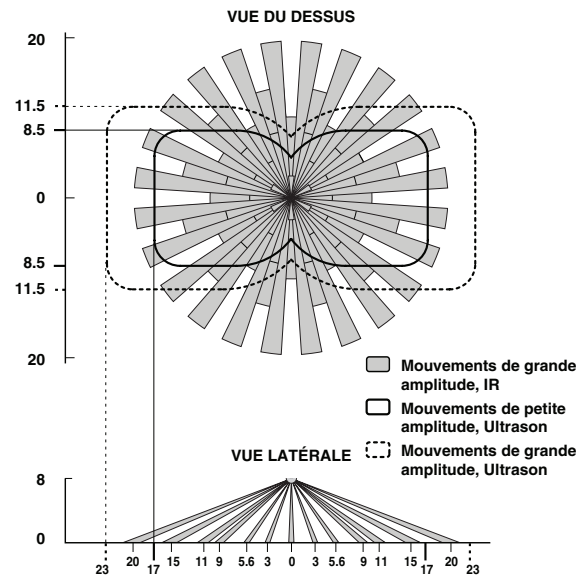
**ROUGE** - Clignote à la détection de mouvements. Peut être désactivé en mettant le sélecteur B4 à ON (**tableau 2**). S'allume pendant trois minutes, puis clignote pendant trois minutes durant la procédure de calibrage manuel de la photocellule. Reste allumé quand le dispositif ne fonctionne pas normalement.

**VERT** - Clignote à la détection de mouvements. Peut être désactivé en mettant le sélecteur B4 à ON (**tableau 2**). Reste allumé pendant 24 h durant la procédure de calibrage automatique de la photocellule.

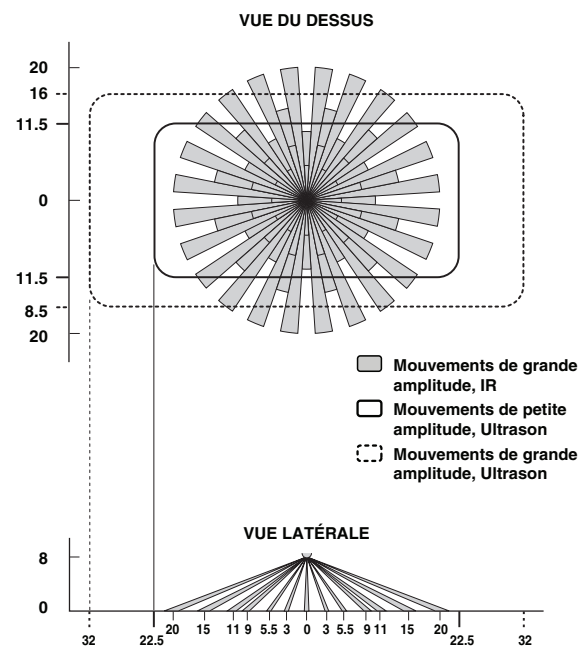
**JAUNE** - Clignote en mode de vérification. Reste allumé quand l'interface du système d'immotique/urgence est activée.

**BLEU** - Clignote quand un réglage a été modifié.

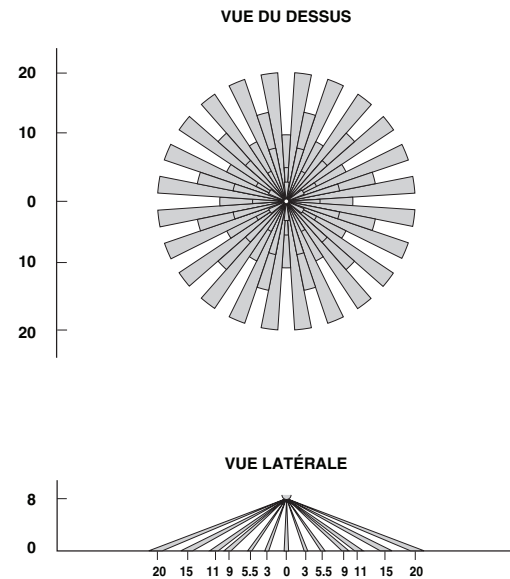
**Figure 4 (N° de cat. O4C10)**  
Champ de vision



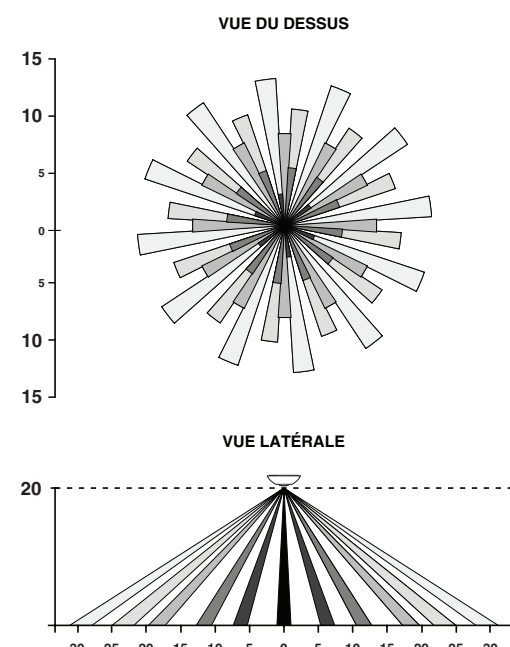
**Figure 5 (N° de cat. O4C20)**  
Champ de vision



**Figure 6 - (N° de cat. O4C15) - Champ de vision**  
Lentille longue portée (cadre noir), hauteur de 8 à 12 pi (2,4 à 3,7 m)

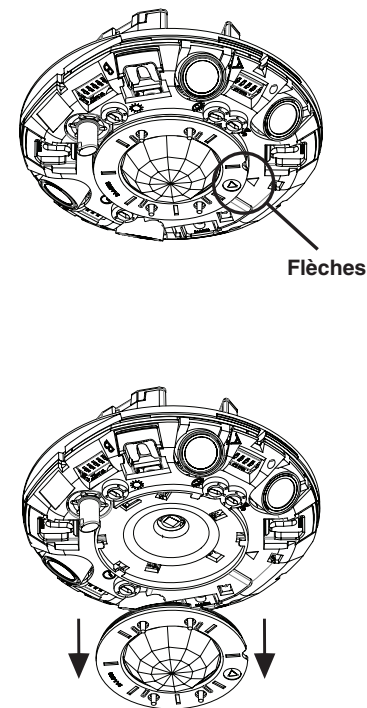


**Figure 7 - Champ de vision (lentille à portée moyenne)**  
Lentille à portée moyenne (cadre rouge), hauteur de 13 à 20 pi (4 à 6,1 m)

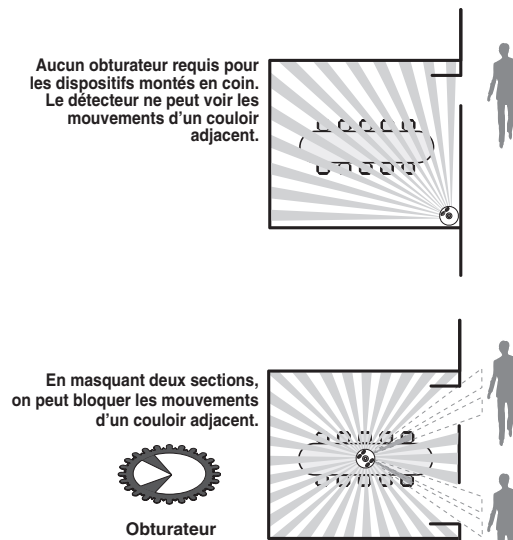


Remarque : cette lentille est livrée avec tous les modèles à IRP

**Figure 8 - Pour changer de lentille**  
Tourner pour aligner les flèches et tirer



**Figure 9 - Schéma d'emplacement**



**DIAGNOSTIC DES ANOMALIES**

- **Les lumières ne s'allument pas**
  - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché.
  - le mode de mise hors tension forcée a été activé (se reporter au **tableau 2** pour savoir comment le désactiver).
- **Les lumières restent allumées**
  - mouvements constants (réduire la sensibilité de 25 % [bouton ROUGE ou VERT ou les deux], retirer la source de mouvements ou déplacer le détecteur).
  - mouvements détectés dans un couloir adjacent (mettre le détecteur en mode de vérification et marcher dans le couloir; si les lumières s'allument encore, déplacer le détecteur).
  - le mode de mise sous tension forcée a été activé (se reporter au **tableau 2** pour savoir comment le désactiver).
- **Les lumières restent allumées trop longtemps**
  - le délai d'éteinte est trop long (vérifier la position du cadran noir – le délai type est de 10 minutes).
  - si le témoin reste allumé en rouge pendant plus de cinq minutes, c'est que le dispositif est défectueux – contacter le service d'assistance technique.

**RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS**

- Pour obtenir de l'assistance technique, composez le **1-800-405-5320**.
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au **www.leviton.com**.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC**

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

**BREVETS**

Ce produit peut être couvert par brevets américains US 8,154,154; 7,924,155; 8,227,731; 7,608,807 et 8,115,626.

**GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS**

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

WEB VERSION